

PRESSE CATHOLIQUE ET ECRITURE POLEMIQUE AUTOUR DE 1830

Plaidant la liberté pour les peuples, Lamennais, écœuré de l'écrasement des Polonais par les troupes du tsar, écrit dans *L'Avenir* en 1831 :

Les catholiques ne combattent pas uniquement pour eux-mêmes ; ils forment, qu'on me permette ce mot, l'avant-garde de l'humanité marchant à la conquête de l'avenir : ils la conduisent, à travers l'aride désert des institutions purement humaines, à la *cité seule habitable*, où Dieu règne sur l'homme et où l'homme n'obéit qu'à Dieu.¹

Dans ces années-là, le catholicisme français est en guerre. En guerre contre l'extérieur, d'une part : pour les uns, c'est le pouvoir monarchique qui est montré du doigt, pour les autres c'est la pensée libérale qui risque de fragiliser l'autorité religieuse. En guerre civile d'autre part : gallicans et ultramontains rivalisent d'écrits et de ruses diplomatiques pour emporter le morceau. Il faut dire que pour les catholiques français le contexte est des plus compliqués. N'oublions pas que l'Église de France revient de loin : fragilisée par l'épisode révolutionnaire, elle est revenue rapidement (un peu trop vite peut-être ?) au premier plan. Sans doute ces divisions et ces querelles, sans doute cette place au cœur de la société et de la politique françaises sont-elles significatives d'abord d'un climat de reconquête et de lutte contre « l'indifférence en matière de religion », pour reprendre le titre du célèbre texte de Lamennais, publié de 1817 à 1823. Dans ce climat de reconstruction du catholicisme français, la presse catholique naît ou renaît, et développe un certain nombre de débats en donnant la parole à des personnages qui deviendront des emblèmes du catholicisme français au début du XIX^e siècle. Cette presse catholique, faite de revues et de quotidiens, à tirages plus ou moins importants, va s'imposer comme un lieu de controverses et de polémiques parfois violentes qui vont alimenter les débats autour du lien entre Église et État, ou encore autour de la question sociale, qui se fait prégnante autour de 1830 déjà.

1. D'où vient la presse catholique ?

Les débuts de la presse catholique française sont laborieux. C'est en Allemagne qu'il faut situer son lieu de naissance. Souvent exilés outre-Rhin, les catholiques français côtoient à Mayence ou à Munich des catholiques allemands très actifs, pionniers de l'exégèse et de la théologie moderne. De retour en France sous l'Empire, ces catholiques français sont d'abord les correspondants en France de ces périodiques allemands, avant de fonder leurs propres titres sur le modèle de leurs grands frères germaniques. C'est ainsi qu'un titre important émerge à la fin des années 1820 : le *Catholique*, revue fondée par le baron d'Eckstein en janvier 1826, et qui apparaît comme la sœur d'une revue allemande fondée et dirigée à Mayence par Görres, le *Katholik*. Cette revue revendique son caractère prosélyte. Tel est semble-t-il le premier objectif poursuivi par cette presse catholique de la fin de l'Empire et du début de la Restauration : renforcer le catholicisme dans un univers

¹ Lamennais, « De la liberté religieuse », *L'Avenir*, 30 août 1831.

désormais dominé par la raison. Ancien rédacteur du *Drapeau blanc*, le baron d'Eckstein a quitté une presse quotidienne qu'il juge trop soumise au pouvoir et réduite aux questions d'actualité politique pour fonder une revue qui se veut, comme l'indique le sous-titre du *Catholique*, un « ouvrage périodique dans lequel on traite de l'universalité des connaissances sous le rapport de l'unité de doctrine ». L'intérêt de cette revue tient dans son projet quasi scientifique : le *Catholique* envisage une réconciliation de la foi avec la science, appuyant les travaux des orientalistes et de scientifiques comme Cuvier, qui participent tous au fond de la révélation de la vérité de la foi catholique. Le baron d'Eckstein renouvelle la pensée catholique et donne un réel élan à une presse périodique catholique qui se fait savante pour mieux réintroduire la vérité de la foi catholique dans le monde.

Qu'en est-il du ton de cette revue qui domine le champ de la presse catholique des années 1820 ? Le baron d'Eckstein choisit un angle d'attaque résolument distinct de celui de la controverse et de la polémique :

Des rangs ecclésiastiques s'élève un concert de voix discordantes, toutes maudissant, sur différents tons, les lumières de l'époque. Ce sont des gémissements, ce sont des colères ; ni les unes ni les autres ne guérissent ni ne sanctifient. Il vaut mieux se fortifier par de hautes études, activer le christianisme au lieu d'activer l'injure, surveiller ses propos, diriger ses pensées, qu'épier les paroles, invectiver les systèmes de ses adversaires.²

Le ton se veut sérieux, le propos se veut documenté, précis, fouillé. Rien à voir, donc, avec une autre presse qui tente de s'organiser dans ces mêmes années, en opposition à l'architecture brouillonne et érudite du *Catholique*, et dont le *Catholique* lui-même ne veut pas. Cette autre presse est incarnée dès les années 1820 par Lamennais, auteur déjà célèbre de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*. C'est lui qui, jusque dans les années 1830, va refonder la presse catholique et l'engageant sur des terrains autrement plus polémiques qui l'entraîneront à des condamnations fréquentes. L'idée d'une *Revue morale et littéraire* – c'est le titre provisoire adopté – est évoquée par Lamennais dès 1814 dans une lettre à son frère Jean, mais il y renonce en 1818, submergé par le travail que nécessite *l'Essai sur l'indifférence*. En attendant la création de « son » journal, Lamennais participe à divers journaux et revues, où il se distingue des autres contributeurs par ses coups de sang. Participant au *Conservateur*, dans lequel sont développées les idées de Chateaubriand et de ses proches, et dans lequel s'exprime la plume de Bonald, Lamennais ne participe que de loin en loin aux réunions de commissions de rédaction. C'est dans ce titre cependant qu'il développe ses thèmes de prédilection et met au point une rhétorique et des techniques argumentatives qu'il éprouvera quelques années plus tard dans *L'Avenir*. Projet de concordat, importance des processions, monopole de l'université sur les études : Lamennais donne au *Conservateur* puis au *Défenseur* qui lui succède au début des années 1820 des articles de combat, entre la diatribe et le pamphlet, dans lesquels il ne cesse de combattre la démarche cartésienne qui permettrait d'aboutir par soi-même à des certitudes en matière morale, et d'attaquer le protestantisme qui autoriserait une libre interprétation de l'Écriture par l'individu. Là où les premiers collaborateurs voulaient apaiser, Lamennais veut porter le glaive.

Durant les années 1820, la presse catholique et les journalistes catholiques ne cherchent pas le conflit. Ils savent que la presse peut à tout moment être muselée. Cette sagesse, qui fut celle du baron d'Eckstein, mesuré dans ces propos pour ménager sa possibilité de parler et d'écrire, fait que la presse catholique, dans son ensemble, est une presse conservatrice,

² *Le Catholique*, VIII, p. 561, cité par Jean-René Derré, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique*, Klincksieck, 1962, p. 137.

qui ne s'aventure pas trop sur le terrain politique, en-dehors d'une condamnation du libéralisme. Jusque dans les années 1830, les catholiques du *Moniteur* vanteront les mérites de la politique ministérielle en matière ecclésiastique, Lamennais brise ce consensus en dénonçant violemment en 1822-1823, le « libéralisme dogmatique » et la « doctrine gallicane » incarnée par l'archevêque de Paris, Mgr Frayssinous. Il est donc lâché par les équipes des différents journaux auxquels il collabore. Il représente un risque pour quiconque l'engagerait pour une tribune dans les colonnes de son journal. Aussi lui reste-t-il à fonder lui-même un journal et une presse catholique d'un autre type.

Au terme de ces expériences, Lamennais prend conscience de la nécessité d'une nouvelle presse catholique, qui osera dire haut et fort ce que pensent les chrétiens, à partir de l'Évangile, qu'il présente comme la loi de l'humanité. Ainsi naît tout d'abord en janvier 1824 le *Mémorial catholique*, dirigé par l'abbé Gerbet et l'abbé Salinis, mais en réalité largement inspiré et contrôlé par Lamennais qui relit tous les articles avant leur publication dans le journal le jeudi. Le *Mémorial catholique* demeure un journal conservateur, hostile aux idées libérales : il est l'héritier de la pensée de Bonald et du *Conservateur* des années 1818-1819, condamne l'héritage de la Révolution en des termes souvent violents, et dit craindre tout virage républicain dans le régime en place. L'opposition au gouvernement est essentiellement liée à l'irruption de l'État dans l'Église et au mélange des genres : le *Mémorial* est ultramontain, quand la hiérarchie de l'Église est gallicane. Cependant, un virage important a lieu en 1827-1828 : la politique réactionnaire de Villèle marque le pas, ce dernier échouant aux élections de novembre 1827. Martignac est nommé premier ministre, et le *Mémorial* penche désormais pour plus de libertés. Dans cette perspective, et prenant le prétexte des journées révolutionnaires de juillet 1830 qui l'obligent à interrompre la parution, le *Mémorial* laisse la place à un quotidien, le premier grand quotidien catholique, libéral de surcroît, *L'Avenir*.

2. Les procédés de la polémique

Jusqu'en 1830, le ton dont use la presse catholique est donc un ton qui convient. Les colères qu'elle exprime ne déplaisent pas nécessairement au pouvoir. Largement soumise à la censure, cherchant à paraître avant tout, ou bien plongeant totalement du côté du gouvernement, elle n'est pas la presse polémique que va incarner *L'Avenir* tout au long de l'année 1830. Avec *L'Avenir* naît une écriture nouvelle, un ton nouveau qui va renouveler profondément la parole chrétienne en France. Le message est prophétique et dérangeant : il bouscule autant le gouvernement, qui apprécie peu que l'on critique les rapports privilégiés qu'il entretient avec l'Église, que les prêtres auxquels Lamennais, ou Gerbet, font la leçon :

Ministres de celui qui naquit dans une crèche et mourut sur une croix, remontez à votre origine ; retrempez-vous volontairement dans la pauvreté, dans la souffrance, et la parole du Dieu souffrant et pauvre reprendra sur vos lèvres son efficacité première. Sans aucun autre appui que cette divine parole, descendez, comme les douze pêcheurs, au milieu des peuples, et recommencez la conquête du monde. Une nouvelle ère de triomphe et de « De la séparation de l'Église et de l'État », *L'Avenir*, 18 juillet 1830. gloire se prépare pour le christianisme. Voyez à l'horizon les signes précurseurs du lever de l'astre, et, messagers de l'espérance, entonnez sur les ruines des empires, sur les débris de tout ce qui passe, le cantique de la vie.³

³ « De la séparation de l'Église et de l'État », *L'Avenir*, 18 juillet 1830.

Les premiers articles de *L'Avenir* montrent clairement que c'est une « parole » qui naît, que ce sont des « lèvres » qui vont parler, que c'est un « cantique » qui va être donné à entendre. Le choix du lexique de la voix en dit long sur les pratiques rhétoriques et poétiques du quotidien : il s'agit désormais de crier, de se faire entendre, au risque de rencontrer des obstacles. Une voix crie dans le désert, ne cesse de répéter *L'Avenir*. Alliant à la fois les métaphores de l'horizon ensoleillé qui entretiennent l'espoir et celle du glaive et de l'épée qui correspondrait le mieux, comme le dit Jésus lui-même dans l'Évangile, à la fonction de cette « bonne nouvelle » à transmettre, *L'Avenir* joue un jeu dangereux et engage des procédés d'écriture nouveaux qui tranchent avec les hésitations de la presse du début de la Restauration. Il lui faut en tout cas ne pas hésiter à être violent, et ne pas être surpris à recevoir, en retour, la même violence. Ainsi le prêtre devient-il, pour *L'Avenir*, un combattant, un pauvre, prêt à être emprisonné :

Préparé à tout, mais tranquille, si on l'outrage, si on le persécute, c'est alors qu'il commence, comme l'apôtre saint Paul, à reconnaître en lui-même, *un ministre de Jésus-Christ* ; il *endure*, sans se plaindre, pour son maître, *le travail, les périls, la prison, la mort* ; il compte avec joie ses *plaies*, et il dit : *S'il faut se glorifier, je me glorifierai de mes souffrances* [Cor2, 11]. Qu'on le hâisse, qu'on l'insulte, il aime et il bénit : qu'on le tue, il pardonne. Si vous ne le saviez pas, voilà le prêtre !⁴

Cet engagement nouveau, qui fait de *L'Avenir* le champion du catholicisme ultramontain *et* des idées libérales – le quotidien prend pour devise « Dieu et la liberté » -, a des conséquences profondes : toute une presse catholique va s'opposer en retour à *L'Avenir*, développant les mêmes qualités d'écriture et de ton, s'engageant dans des passes d'armes violentes qui vont marquer la presse catholique jusqu'à *L'Univers* de Veillot et à la presse catholique pendant l'Affaire Dreyfus. Le clergé intéressé par l'aventure de *L'Avenir* est relativement pauvre et rural ; Lamennais en a conscience et peine à trouver des actionnaires. Contre *L'Avenir* va se dresser le *Correspondant*, plus favorable aux évêques de France. Le fait de trouver une opposition renforce le ton polémique qui s'installe dans *L'Avenir*. Le journal comparait en procès pour deux articles du mois de novembre, l'un signé Lacordaire, l'autre Lamennais lui-même. *L'Avenir* va dès lors caricaturer l'adversaire, et railler les positions du *Correspondant*, non sans raison parfois :

La religion [pour les partisans catholiques du *Correspondant*] est la messe que je dis et qu'on me paye, le mariage que je bénis et qu'on me paye, le baptême que j'administre et qu'on me paye. [...]⁵

Entre les deux titres, c'est une bataille de fond, une bataille sur la forme (qui vise à l'efficacité du discours) et une bataille de chiffres. En décembre 1830, *L'Avenir* assure une victoire sur le *Correspondant* avec 1500 abonnés, contre 1320 au journal conservateur. Et le 29 janvier 1831, Lacordaire et Lamennais sont acquittés lors du procès intenté par le gouvernement. Toutefois, les positions de *L'Avenir* passent mal à Rome chez le nouveau pape Grégoire XVI, et la question posée par un article de *L'Avenir* « la souveraineté de Dieu exclut-elle la souveraineté du peuple ? » vaut à Lamennais ses premiers soucis sérieux. Naïfs, les rédacteurs du journal s'imaginent soutenus par le pape et poursuivent leurs

⁴ Lamennais, « Quelques réflexions sur le procès du *Constitutionnel* et du *Courrier* en 1825, et sur les arrêts rendus à cette occasion par la cour royale », *Troisièmes Mélanges*, in *Œuvres complètes*, t. X, Daubrée et Cailleur, 1836-1837.

⁵ Lamennais, Lettre au Marquis de Coriolis, 1er novembre 1830, in *Correspondance générale*, t. IV, éd. Louis Le Guillou, Armand Colin, 1971, p. 369.

charges pour la liberté, le droit d'élection, le sens commun, etc. Il n'en est rien pour eux, malheureusement. Pour montrer leur soumission au pape, ils s'entendent : *L'Avenir* est suspendu en novembre 1831. Il ne reparaitra jamais.

Pendant une année, une écriture catholique s'est affirmée sur la scène journalistique, associant catholicisme et polémique, Évangile et liberté de la presse, prophétisme et discours social. Or cette parole catholique renaissante, dans cette période qui court depuis la Révolution, est une parole qui raille, moque, attaque violemment, s'en prend aux idées, mais aussi et peut-être surtout aux hommes. On ne peut être que frappé par la tournure que prennent les articles de cette presse, qui aboutissent au ton de *L'Avenir* en 1830. Quelques caractéristiques déterminent cette parole journalistique :

— C'est une parole qui se veut *hors de l'institution*. La parole des rédacteurs de *L'Avenir* sera donc une parole indépendante de tout pouvoir, ne se soumettant qu'au pape en dernier recours, mais certainement pas aux groupes de pression représentés par tels évêques ou tels prêtres :

Toutefois, comme j'ai le malheur de ne pas croire extrêmement à la souveraineté du concile séparé du pape, encore moins du concile opposé au pape, j'oserai résister aux décisions de celui dont j'éprouve les rigueurs, *jusqu'à ce que le consentement du Saint-Siège intervienne*.⁶

— Tout en étant hors de l'institution, c'est parce qu'elle émane avant tout de *prêtres* (Lamennais, Lacordaire, Gerbet...) que la parole qui s'exprime dans le journal est une parole à la fois libre et compétente. Ce sont des prêtres qui renouvellent ici la parole catholique : autrement dit, le pamphlétaire catholique, tel que l'inaugure *L'Avenir* bien avant *L'Univers* de Veuillot, ne fait pas de « déclaration d'incompétence » comme on peut en observer chez ses collègues laïques ou athées, dans la mesure où il affirme toujours une compétence, celle du prêtre ordonné. Cette parole ecclésiale permet au prêtre d'ouvrir le feu sur ses propres troupes et engage l'Église entière dans le débat.

— La parole naissante trouve ses ressources et ses forces en elle-même, le journaliste faisant fi des pressions exercées par les autorités politiques et religieuses à son égard. C'est ce que suggère un article de Lamennais publié en 1825 dans *Le Mémorial catholique* : « aucune menace, aucune crainte ne nous fera taire ce qui nous semble vrai et utile à dire », « on pourra nous persécuter, on ne nous lassera jamais »⁷. La parole journalistique est donc une réaction dans le présent, réaction sincère et vraie, personnelle et libre.

La parole du journaliste catholique est par conséquent une parole solitaire. La solitude du prêtre, constatée par toutes les tendances du catholicisme au début du XIX^e siècle, rejoint donc celle du polémiste, seul – selon la définition qu'en donne Marc Angenot – à lutter pour la vérité et contre l'imposture. Contre les prêtres « tièdes et languissants »⁸ qu'il pointe du doigt, le journal doit proposer une figure du journaliste engagé qui va jusqu'à rejoindre le Christ souffrant. La formule de Marc Angenot selon laquelle le « lieu idéologique [du polémiste] est le jardin de Gethsémani »⁹ convient donc parfaitement au journaliste catholique défini par *L'Avenir*. Puisqu'il s'inscrit dans la lignée du Christ, le prêtre journaliste vit donc une solitude et une souffrance qui l'invitent à tenir un discours dérangeant comme l'Évangile est une bonne nouvelle dérangeante. Et puisque Jésus, par sa

⁶ « Lettre au rédacteur du *Mémorial catholique* sur les attaques dirigées contre M. de La Mennais », *Troisièmes Mélanges*, in *Œuvres complètes*, t. X, Daubrée et Cailleux, 1836-1837, p. 83.

⁷ *Ibid.*

⁸ Lamennais, *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le XVIII^e siècle et sur sa situation actuelle*, in *Œuvres complètes*, t. VI, Daubrée et Cailleux, 1836-1837, p. 85.

⁹ Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire*, Payot, 1982, p. 78.

passion et par sa mort, a fait les frais de son discours, le journal catholique doit se tenir prêt, lui aussi, à en subir les conséquences. À l'opposé de la prudence du baron d'Eckstein, la presse catholique en 1830 prend des risques, les revendique même, puisque le risque fait partie intégrante d'une parole chrétienne depuis les discours du Christ :

Le sacerdoce qu'une partie du peuple regarde comme un pur métier, se serait relevé aux yeux de tous par cet acte de foi désintéressée. Que manque-t-il au prêtre pour qu'on l'écoute ? D'être reconnu pour prêtre, et c'est à l'oubli de soi, au dévouement, au sacrifice, à cela et à cela seul qu'on le reconnaîtra toujours.¹⁰

Homme du sacrifice, le journaliste catholique fait donc de sa parole une parole prête à être sacrifiée, bafouée, violentée, et ce parce qu'il est l'héritier du Christ. C'est en tant que catholique que la parole est nécessairement, comme par définition, polémique. On voit à quel point la presse catholique, avec *L'Avenir*, peut aller loin dans le rapprochement entre le prêtre et la figure du Christ. Il en résulte une figure du journaliste qui ne cherche nullement à inculquer une morale, à développer un discours savant, mais au contraire à exprimer ses sentiments viscéraux. Hors de toutes les conventions du genre oratoire, le journalisme catholique se fait polémique parce que calqué sur l'Évangile, lui-même parole de combat. Point d'argumentation serrée, d'accumulation d'arguments et d'exemples pour gagner le combat ; au contraire, ou bien il suffit de ridiculiser l'ennemi – *Le Correspondant*, *Le Moniteur* – ou bien il convient de donner son sentiment personnel, sa conviction intime. Le discours de *L'Avenir* sera un discours de l'évidence, où les visions subjectives sont données pour vraies et font autorité à elles seules. L'autre a tort, et moi j'ai raison, parce que mes fondations sont et demeurent l'Évangile, déclare en substance un journal comme *L'Avenir*. En conclusion des articles, Gerbet, Lacordaire et Lamennais s'appuient sur des citations de Marc, Luc ou des épîtres de saint Paul, seules preuves que le journal dit vrai et que les adversaires sont dans l'erreur. Point n'est besoin d'argumenter, donc : citations bibliques, véhémence du propos, solitude de l'auteur suffisent pour convaincre. Un seul exemple permet d'en prendre la mesure. Attaqué par un certain M. Flottes, Lamennais répond à son adversaire de la manière suivante :

Il est facile de comprendre maintenant pourquoi nous n'avons point répondu à M. Flottes, ni ne répondrons désormais à ce qu'il pourrait écrire encore. Il faudrait, pour le suivre dans le détail de ses critiques, composer une dissertation sur chaque passage qu'il lui plaît d'attaquer ; et après avoir prouvé qu'il se trompe, ce qu'il contesterait d'ailleurs éternellement, la véritable discussion, celle qui tient au fond de ses doctrines, n'aurait pas avancé d'un pas.¹¹

Autrement dit : ne pas répondre tout en montrant pourquoi il ne faut pas répondre, voilà l'arme du journaliste. Le silence est ici revendiqué comme la meilleure arme dont le journaliste dispose, comme le suggère la conclusion de l'article :

Il n'est pas nécessaire sans doute que M. Flottes entende cela ; mais il n'est pas nécessaire non plus que l'on perde un temps précieux à essayer de le lui dire entendre. Et après tout pourquoi se plaindrait-il que nous gardions le silence sur ses *opuscules* ? N'est-ce pas là un silence *poli* ?¹²

¹⁰ Lamennais, préface aux *Troisièmes Mélanges*, *Œuvres complètes*, t. X, Daubrée et Cailleux, 1836-1837, p. LXXXV.

¹¹ « Sur une attaque dirigée contre M. l'abbé de La Mennais et le *Mémorial catholique* », in *ibid.*, p. 55-56.

¹² *Ibid.*, p. 61.

3. Être catholique, c'est être polémiste

Le rapide aperçu qui a permis de voir l'émergence d'une presse catholique depuis l'Empire permet donc d'aboutir à la naissance d'une écriture polémique d'une rare violence. Les propos qui opposent *L'Avenir* au *Correspondant* révèlent l'originalité d'une presse catholique qui se veut avant tout presse de combat, donnant dans l'invective, l'attaque *ad hominem*, la raillerie... On peut s'étonner d'une telle violence. A une époque où les lois tendent à limiter la liberté de la presse, les catholiques libéraux cherchent à tout prix à l'exploiter au contraire. On peut légitimement s'étonner que le catholicisme développe une telle parole. Pourtant, l'explication réside dans deux facteurs qui se complètent mutuellement. D'une part, le catholicisme, sous l'influence en particulier de Lamennais, redécouvre la figure du Christ. Revenant au texte même des Évangiles et au parcours du Christ, qui renverse les marchands du Temple, et assure apporter le glaive dans le monde (deux passages particulièrement appréciés des catholiques libéraux de 1830), les catholiques les plus ouverts aux recherches exégétiques comme ceux de l'école mennaisienne découvrent une nécessité de risquer le discours, d'oser laisser éclater leur colère, d'attaquer les puissants, les scribes et les pharisiens de l'époque. Les articles laissent ainsi apparaître régulièrement des montages de citations bibliques qui vont de la Genèse à l'Apocalypse en passant par les Psaumes, mais toujours en laissant la part belle aux évangiles synoptiques. La figure du Christ qui ressort le plus est celle du Christ des Béatitudes, qui va lier *L'Avenir* à la question sociale : « Les pauvres sont visiblement les privilégiés du Christ, qui fut pauvre et souffrant lui-même, du Christ qui a dit : *Heureux ceux qui pleurent !* »¹³

D'autre part, le catholicisme fait l'épreuve de sa faiblesse dans la France du XIX^e siècle. Cette faiblesse, liée à l'épreuve de la Terreur, ne cesse d'éclater au grand jour tout au long du siècle. Disons que pour les catholiques, la position dominante du catholicisme relève du passé, et ils en ont conscience. Sans être encore les minoritaires qu'ils sont aujourd'hui, les catholiques ont besoin de se redéfinir, de compter leurs troupes, de montrer enfin qu'ils pèsent dans le débat par une voix qui se fait encore entendre. Dans un article de janvier 1831, Lamennais rend bien compte de la situation présente, situation d'un catholicisme précaire comparable à ce que l'Allemagne a fait subir au catholicisme outre-Rhin :

Là, sous une oppression semblable à celle qui s'appesantit sur nous et fondée sur les mêmes maximes, il ne subsiste plus du catholicisme que le nom. Un insolent et froid despotisme étroit dans sa main de fer la conscience de plusieurs millions de chrétiens palpitants d'angoisse, tandis que, traîtres à leur mission, de lâches prélats abdiquent, aux pieds d'un magistrat protestant ou athée, l'autorité divine dont le Christ leur a confié le dépôt. Il est vrai qu'en échange on leur jette quelques pièces d'argent.

Ce que dont devenues ces malheureuses Églises, la nôtre le deviendra si rien n'arrête le cours des choses, si l'on s'y abandonne aveuglément et sans résistance.¹⁴

Et Lamennais de conclure : « Encore une fois, Église de France, voilà le sort qui 'est réservé, si tu demeures ce que tu es, ce qu'on a fait de toi ». La situation des catholiques est donc une situation précaire, et c'est le langage des minorités qui est désormais le leur. Certes, on peut, comme le fera Lacordaire prêchant à Notre-Dame près de dix ans plus

¹³ Lamennais, « Ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle », *L'Avenir*, 30 juin 1831.

¹⁴ Lamennais, « De la position de l'Église de France », *L'Avenir*, 6 janvier 1831.

tard, donner dans le sermon et l'homélie. Mais ce type de discours sera condamné par Lamennais pour qui prêcher sert avant tout à prêcher des convertis... La presse catholique, elle, cherche à se faire entendre au-delà de la sphère d'influence directe du catholicisme : elle est prête à affronter la censure, les lois de diffamation, à aller jusqu'au procès, le journaliste doit être prêt à aller en prison.

L'enjeu, il faut le dire, en vaut la peine : il en va du salut même de la France et des Français. Une presse catholique est donc par nature polémique : minoritaires, attaqués par l'État et peu soutenus par Rome, les catholiques luttent pour leur survie, pour leur identité, pour sauver ce qu'ils peuvent encore sauver. C'est ce qui explique un tel entrain à condamner les salaires des prêtres versés par l'État. Et c'est sur le terrain de la liberté qu'ils sont le plus à l'aise : pour séparer le spirituel d'un temporel qui se fait trop pesant, trop oppressant, le polémiste catholique en appelle à la liberté : liberté pour les catholiques, liberté pour les peuples : « ce que nous voulons, c'est la liberté : l'entendez-vous bien ? LA LIBERTÉ ! » Ce cri est risqué. Le pape le condamnera.

Polémique parce que catholique, la presse libérale de 1830 représentée par *L'Avenir* est condamnée au silence. Polémique parce que hors de l'institution, elle est condamnée par l'institution. Polémique parce que parole solitaire, elle est condamnée par l'assemblée, l'*ecclesia*, l'Église. Polémique parce qu'émanant d'un prêtre, elle est condamnée par le supérieur de ce prêtre, le pape. La faiblesse de la presse catholique polémique, c'est d'avoir imaginé pouvoir s'installer durablement dans le paysage de la presse française. Or cette presse ne bénéficie d'aucun soutien institutionnel. Lamennais avait bien compris le pouvoir de la presse en 1830, relevant qu'« on lit peu de livres aujourd'hui, leur influence est très circonscrite ; mais les journaux pénètrent jusque dans les chaumières »¹⁵. Grand défenseur de la liberté de la presse, contre un Lacordaire plus méfiant, plus calculateur (mais aussi plus jeune !), Lamennais a engagé la parole catholique un peu loin aux yeux du pape, représenté par le cardinal Pacca : pourfendeur des évêques, celui de Paris en tête, critique à l'égard des gouvernements, la parole qui se dégage de cette presse révolutionnaire car issue de la révolution est une parole qui risque de confiner le catholicisme à un mode d'existence révolutionnaire. Calculant peu ce que pourrait donner cette nouvelle Église du Christ, proche du peuple, affranchie du pouvoir politique, Lamennais est un vrai polémiste, un vrai pamphlétaire, qui n'a au fond rien de concret à proposer, rien de réalisable à opposer au pape ou au gouvernement. Relevant de l'utopie et du combat, la parole catholique est vouée à l'échec, car soumise à l'appréciation du pouvoir et de l'institution. Le 15 novembre 1831, *L'Avenir* est suspendu. Ce n'est pas pour les rédacteurs, un renoncement à proprement parler : « les catholiques, commence le dernier article du journal, ont commencé, depuis un an, un grand combat, qui finira, s'ils persévèrent, par le plus beau triomphe qui ait jamais été accordé à des efforts humains. »¹⁶ L'article tout entier est un mélange de haine et de violence à l'égard d'un gouvernement qui se refuse à laisser la liberté religieuse s'exprimer. Sauf la fin : rappelés à l'ordre, les rédacteurs de *L'Avenir* se soumettent à l'autorité papale, la seule qu'ils reconnaissent au fond :

Si nous nous retirons un moment, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement, c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo*. On a mis en doute notre foi et nos intentions mêmes, car, en ce temps-ci, que n'attaque-t-on point ? Nous quittons un instant le champ de bataille, pour remplir un autre devoir également

¹⁵ Lamennais, « Du devoir dans les temps actuels », *Seconds Mélanges*, in *Œuvres complètes*, t. VIII, Daubrée et Cailleux, 1836-1837, p. 382.

¹⁶ « Suspension de *L'Avenir* », *L'Avenir*, 15 novembre 1831.

pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle [...].¹⁷

« Comme il est effrayant d'être prêtre ! » s'exclame Benoît XVI en 2009, paraphrasant le curé d'Ars, dans un propos repris dans *La Croix*. C'est bien là, en effet, le problème et l'originalité de cette presse catholique de 1830, vouée à disparaître. En même temps, presse catholique et écriture polémique ont fait naître une possibilité nouvelle dans la France de 1830 : signal d'insurrection contre la société établie, elles disent possible la construction d'une contre-société, utopique, libre, et chrétienne. Et puis, il y a cet aveu, qui est loin d'être évident dans la France de 1830, comme dans celle d'aujourd'hui. En usant de cette liberté de ton, en attaquant gouvernement et évêques, *L'Avenir* rechristianise la Révolution. Avec *L'Avenir*, la Révolution n'est plus athée, elle est catholique. En combattant les tyrannies, cette presse catholique et ses plumes polémiques ont contribué à retourner la révolution, et à faire advenir la démocratie.

GUILHEM LABOURET
(Tours)

¹⁷ *Ibid.*